



Déc. 2020 - Vers un territoire en transition !



- Production et promotion de la filière bois-énergie
- Préservation du bocage
- Génération d'une activité économique sur le territoire



Éléments clés

- Puissance chaudière bois : 300 kW
- Consommation Énergie Bois : 560 MWh/an
- Ressource bocagère locale : 600 MAP
- Mise en route en 2017
- Le réseau de chaleur dessert 25 bâtiments, administratifs, logements communaux, logements individuels, commerces. Soit 3 254 m²
- Population : 584 habitants



P'tit lexique

- MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
- MAP : Mètres cubes apparent plaquettes
- MWh/an : Mégawattheure par an. Unité de mesure de l'énergie qui correspond à la puissance d'un mégawatt actif pendant une année.
- OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

Biomasse et projet territorial Saint-Plantaire

Le projet : un réseau de chaleur local

Engagée dans une démarche de développement durable avec ses 584 habitants, la commune de Saint-Plantaire songe, en 2011, à installer une chaudière bois automatisée qui pourra desservir 25 bâtiments (13 bâtiments communaux et 12 bâtiments privés).

Pour initier de l'emploi local, elle a également eu la volonté de faire travailler les artisans locaux sur la réalisation du projet.

L'alimentation de la chaufferie bois déchiqueté repose également sur un approvisionnement local.

Les activités :

L'installation de cette chaufferie bois et d'un réseau de chaleur qui parcourt une grande partie du bourg permet à la commune de Saint-Plantaire de s'inscrire pleinement dans une démarche de transition écologique.

Des efforts ont également été faits sur l'isolation des bâtiments privés avec une démarche accompagnée par l'OPAH du Pays de La Châtre en Berry et l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement).

La chaudière a été installée dans un local communal et le silo a été conçu pour être alimenté par des agriculteurs locaux.

La livraison est assurée par la SCIC Berry Énergies Bocage (voir fiche projet dédiée à la structure), fournisseur de bois local et issu du bocage. La maintenance est assurée par un employé communal formé à cet effet. L'entretien annuel du matériel est assuré par un prestataire.

Le retour d'expérience après une saison de chauffe est positif : la facture énergétique de la commune considérablement réduite par rapport à une solution gaz ou fioul équivalente.

La qualité du bois est primordiale et si les chantiers sont faits dans de bonnes conditions, le bois bocager répond parfaitement à ce type de marché.

Choix techniques : biomasse, silo et réseau de chaleur

Il existe différentes sortes de silos. La configuration de chaque silo est unique car elle s'adapte au bâtiment et est étudiée pour limiter le temps d'approvisionnement en facilitant entre autre l'accès aux véhicules de livraison.

La commune de Saint-Plantaire a fait le choix d'un remplissage en local par des agriculteurs adhérents de la SCIC Berry Énergies Bocage. La livraison a lieu en benne agricole. Le choix de réaménager un bâtiment municipal a permis de prévoir un silo enterré avec place de retournement. L'ouverture du silo est encore provisoire et bardée de bottes de paille.

À terme, le système tend à s'améliorer. L'important dans ce projet est de pouvoir consommer local, en bois bocager pour conserver la dynamique de territoire.



Partenaires techniques et financiers

- » **Investissement** : 451 969 €
- » **Financement/Subventions** : Financement Région ADEME de 131 987 €
- » **Partenaires** : ADIL, Syndicat Mixte de la Châtre en Berry, ADEME, SCIC Berry Énergies Bocage.



Daniel CALAME,
Maire de la commune
de Saint-Plantaire

“

Paroles d'acteurs

L'initiative est partie d'une volonté de remplacer une chaudière à fioul qui alimentait la mairie et les écoles. D'autres bâtiments de la commune, dont un restaurant et une boulangerie, ont souhaité s'inscrire dans cette démarche et petit à petit les particuliers ont également voulu s'inscrire dans cette alternative plus durable. Des organismes tels que l'OPAH et l'ANAH ont contribué à accompagner les particuliers dans leurs démarches. Ce projet a su se développer au sein de la commune grâce à l'investissement de chacun.

Aujourd'hui, pour aller plus loin, les particuliers se font conseiller pour réaliser des travaux de rénovation et d'isolation des bâtiments.

Retombées locales et impact environnemental

Le bocage du Boischaut Sud est encore bien préservé. Le maillage existant doit être entretenu de manière à le conserver. Le bois énergie est une énergie renouvelable qui a un impact neutre sur l'effet de serre. En effet les fournisseurs s'engagent à utiliser du bois de **bocage géré durablement et situé à proximité de la chaufferie**. De plus, les agents communaux réalisent désormais un entretien vertical de la haie et non plus horizontal. Par ailleurs, les agriculteurs de la commune qui fournissent du bois déchiqueté ont souscrit un engagement MAEC qui implique de respecter un cahier des charges pour gérer durablement les haies.

Saint-Plantaire contribue à créer de l'emploi local, **fait monter en compétence ses agents communaux et permet aux agriculteurs de tirer un revenu de l'entretien de leurs haies**. Depuis l'installation de la chaufferie, les salariés de la commune bénéficient d'un complément de salaire en échange d'astreintes une semaine sur quatre, d'octobre à mai.

L'utilisation de bois déchiqueté comme combustible permet **une réduction de l'ordre de 50 % sur le prix du chauffage** pour la commune et pour les habitants bénéficiant du réseau de chauffage.



Contacts

ADAR-CIVAM

10 rue d'Olmor - 36400 La Châtre
02 54 48 08 82
adar.civam@gmail.com

ADEFIBOIS BERRY

24 rue des Ingrains - 36000 Châteauroux
02 54 61 61 88
environnement.territoire@indre.chambagri.fr

Mairie de Saint-Plantaire

23 rue Principale Le Bourg - 36190 Saint-Plantaire
02 54 47 21 18
mairie.stplantaire@wanadoo.fr

Pays de la Châtre en Berry

15 rue d'Olmor - 36400 La Châtre
02 54 62 16 14
scot.paysdelachatre@orange.fr

ADIL

Permanence ADIL d'Issoudun
Place des Droits de l'Homme - 36100 Issoudun
02 54 27 37 37
adil36.cf@wanadoo.fr

Pays Berry Saint Amendois

Magali PERMENTIER
88 avenue de la République
18200 Saint-Amand-Montrond
02 48 96 16 42
pays.berry.st.amandois@orange.fr

ADEME

5 route d'Olivet - 45000 Orléans
02 38 24 00 00
ademe.centre@ademe.fr



Les associations Virage Énergie Centre-Val de Loire et Virage Énergie Berry œuvrent, chacune à leur niveau territorial, à promouvoir la transition énergétique comme un des facteurs essentiels de la transition écologique.